Publiée sur le site Internet de la collectivité le 17/06/2025

Vallées du Haut-Anjou
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# DÉCISION N° 2025-91DC

**Objet : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'animation du programme de plantation des haies bocagères de la CCVHA (2025-2028) (25CC008)**

Le Président de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu les statuts de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 4 juin 2020 portant délégation d'attribution dudit conseil au Président ;

Vu l'axe 2 du Projet de Territoire de la CCVHA « Faire vivre et partager les ressources d'une identité rurale porteuse de dynamiques économiques et humaines », et l'engagement E4 (PA13) inscrit dans les principes d'action de la labélisation LUCIE 26000, « Eco-concevoir l'aménagement du territoire »

Considérant la consultation 25cc008 publiée le 07/04/2025 sur le profil acheteur et le site internet du pouvoir adjudicateur ;

Considérant les 2 offres reçues, l'offre de l'association EDEN présente un meilleur avantage économique ;

## DÉCIDE

**Article 1** : d'attribuer l'accord-cadre à l'association EDEN sise Les Basses Brosses à Beaucouzé (49072) pour un montant maximum de 75 000.00 € HT.

**Article 2 :** Le Président

- certifie le caractère exécutoire de la présente décision qui sera transmise au représentant de l'Etat et sur le site internet de la collectivité ;
- Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes, par courrier ou sur le site Télérecours citoyens (www.telerecours), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Article 3 :** Monsieur le Directeur général des services de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou est chargé de l'exécution de la présente décision.

Au Lion d'Angers, le 12/06/2025

Étienne GLÉMOT
Président

LUCIE 26000 ENGAGÉE ET RESPONSABLE
CCVHA 1re collectivité labellisée
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU
Place Charles de Gaulle | 49220 LE LION D'ANGERS
tél. 02 41 95 31 74
contact@valleesduhautanjou.fr
www.valleesduhautanjou.fr

Toute correspondance doit être adressée de manière impersonnelle à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou.